

CALAIS PROMOTION : ADHESION 2024

Rapporteur : Monsieur Eric BUY, Vice-Président aux questions économiques.

Le SyMPaC intervient dans le domaine du développement économique et de l'accompagnement des entreprises locales. Ses missions se voient confortées depuis la labellisation du programme LEADER, dont la stratégie du Calaisis s'appuie essentiellement sur le soutien à l'économie présentielle en particulier le développement des petites entreprises locales.

Calais Promotion, agence de Développement Economique du Calaisis, fait partie des acteurs principaux qui interviennent sur le champ du développement économique.

Régulièrement, Calais Promotion organise des réunions avec ses partenaires auxquelles participe le SyMPaC pour faire le point sur les différents projets économiques du territoire.

Il semble donc important de poursuivre ce partenariat et notamment la participation à ces rencontres.

Cette participation implique une cotisation du SyMPaC à Calais Promotion en tant qu'organisme associé à hauteur de **450 €**.

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- de valider l'adhésion du SyMPaC à Calais Promotion à compter du 1 janvier 2024 ;
- d'engager la dépense de **450 € TTC**.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 26 février 2024
- son envoi à l'affichage le : 27 février 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 28 février 2024

Le Président du SyMPaC,

Bernard DELALIN

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,
Bernard DELALIN



COMITE SYNDICAL DU 21 FEVRIER 2024

Le vingt et un février de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 6 février 2024 s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Guy BEGUE, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Ludovic LOQUET, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Claudia ROBERT, MM Emmanuel AGIUS, Fabrice BALLART, Pierre-Henri DUMONT (pouvoir à Mr TACCOEN), Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Laurent LENOIR, Hugo MARCOTTE RUFFIN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Frédéric MELCHIOR (pouvoir Mme CHEVALIER) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Claude KIDAD (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND Pierre CARON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;
M. Yves ENGRAND (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Secrétaire de séance : Madame Michèle DUCLOY